

POURQUOI ET COMMENT ÉVALUER SES DÉMARCHES ET SES ACTIONS DE PRÉVENTION

JEUDI DE LA PRÉVENTION – 15 SEPTEMBRE 2022

Intervenants

Léo MASSEY, Coordonnateur – Service EIPRP du CIG

Blaise NKAMDA, Intervenant en prévention des risques professionnels et ACFI – Service EIPRP du CIG

CIG petite couronne



SOMMAIRE

TOUR DE TABLE

- Nom et Prénom
- Collectivité
- Fonction
- Retour d'expérience sur des pratiques d'évaluation des actions de prévention

INTRODUCTION

Objectif de l'après-midi :

- Connaître les grands principes de l'évaluation des actions et des démarches.
- Comprendre les différentes approches pour évaluer les actions et les démarches de prévention.
- Savoir mettre en place une méthodologie d'évaluation d'une action de prévention.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I – QU’EST-CE QUE L’EVALUATION ?

II – POURQUOI EVALUER SES ACTIONS DE PREVENTION ?

III – COMMENT METTRE EN PLACE UNE EVALUATION ?

IV – ATELIER

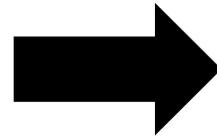
CONCLUSION



QU'EST-CE QUE L'EVALUATION ?

QU'EST-CE QUE L'EVALUATION ?

Définition de la SFE*



L'évaluation vise à produire des connaissances sur les actions publiques, dont l'objectif est de permettre aux citoyens d'en apprécier la valeur et d'aider les décideurs à en améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et les impacts.

*Société Française de l'évaluation

QU'EST-CE QUE L'EVALUATION ?

Définitions en
prévention



Identifier le risque, mesurer le niveau de danger et planifier des actions de prévention pour lesquels les salariés sont exposés.

Code du travail



Article L4121-1 :

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- 1° Des actions de prévention des risques professionnels, y compris ceux mentionnés à l'article L. 4161-1 ;
- 2° Des actions d'information et de formation ;
- 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

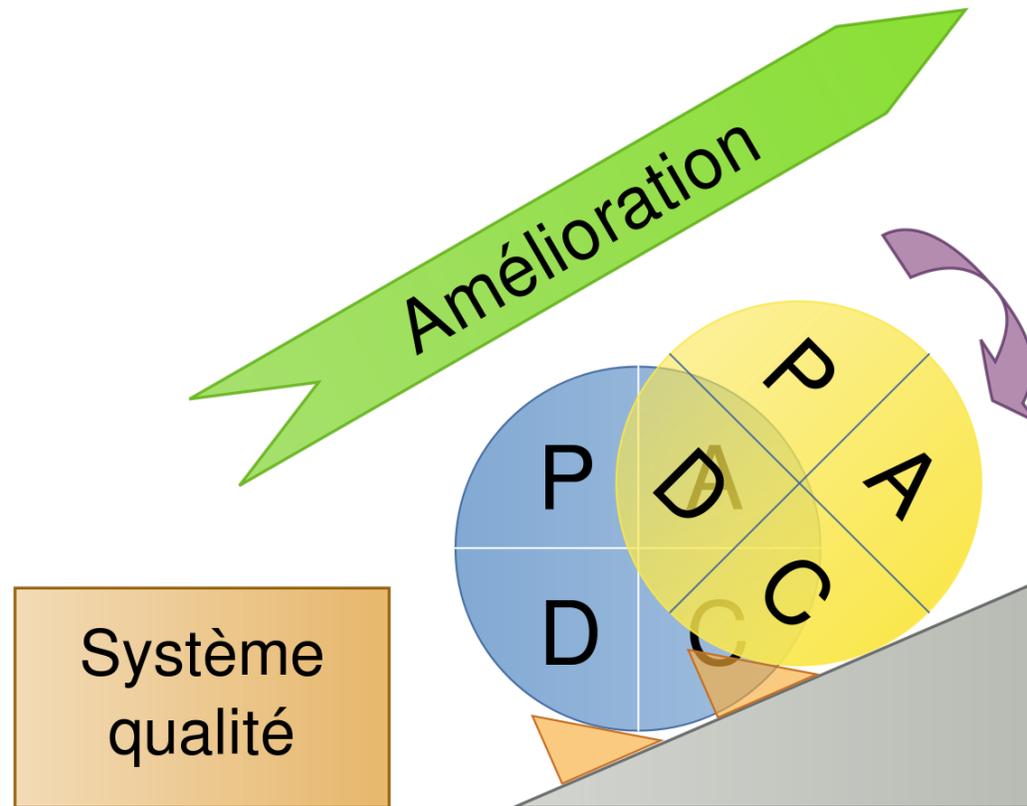
L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et **tendre à l'amélioration des situations existantes.** »

QU'EST-CE QUE L'EVALUATION ?

PDCA



Méthode Plan Do **Check** Act (PDCA) de la roue Deming



QU'EST-CE QUE L'EVALUATION ?

ISO 45001



« 9. 1 Surveillance, mesure, analyse et évaluation de la performance

L'organisme doit établir, mettre en œuvre et tenir à jour des processus de surveillance, de mesure, d'analyse et d'évaluation de la performance. »

L'organisme doit déterminer :

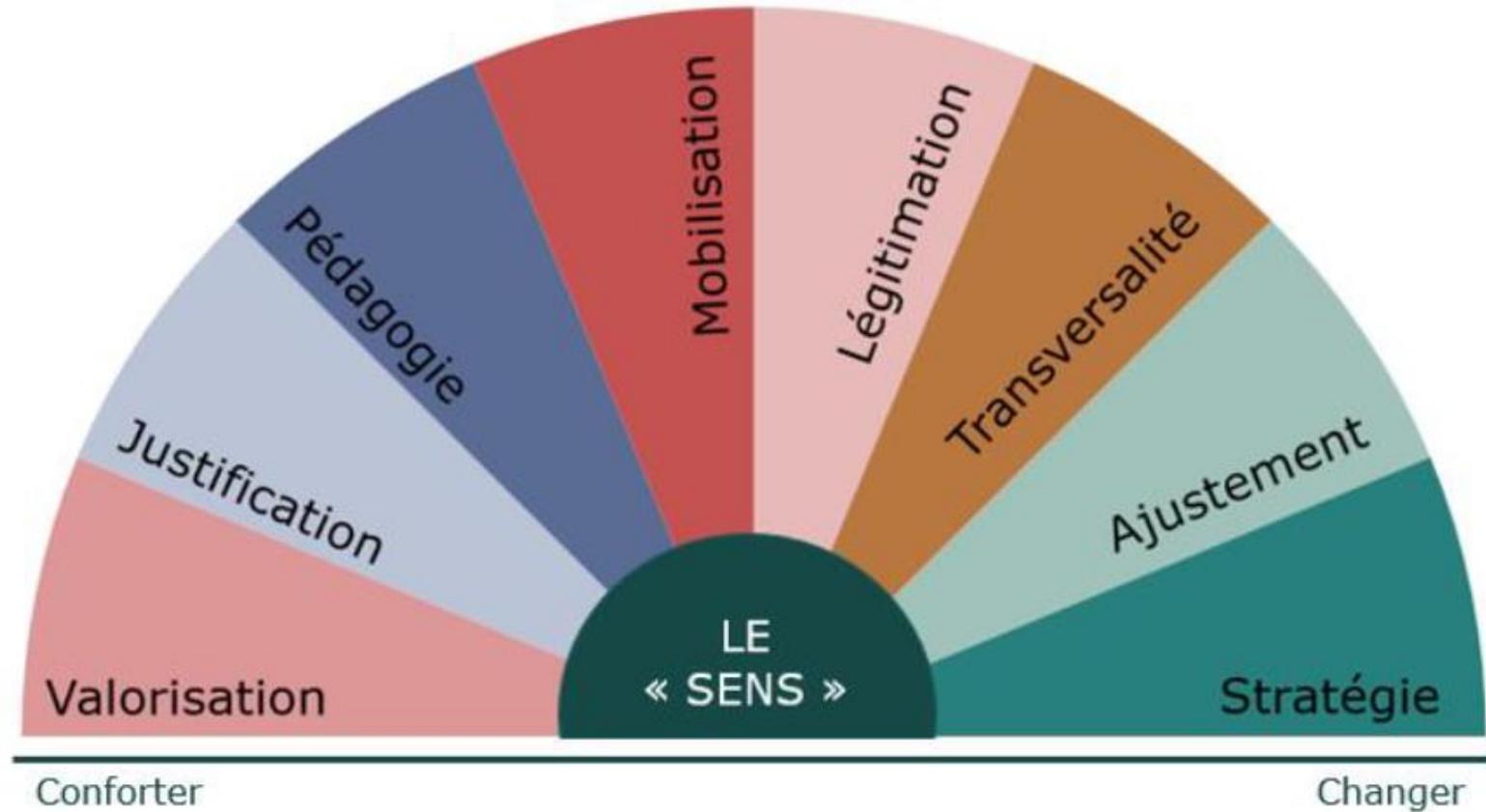
- a) Ce qu'il est nécessaire de surveiller et mesurer : satisfaction aux exigences légales, progrès vers l'atteinte des objectifs SST, efficacité des mesures de prévention ;
- b) Les méthodes de surveillance, de mesure d'analyse et d'évaluation des performances ;
- c) Les critères pour évaluer la performance en SST ;
- d) Quand la surveillance et la mesure doivent être effectuées ;
- e) Quand les résultats doivent être analysés, évalués et communiqués.



POURQUOI ÉVALUER SES ACTIONS ?

POURQUOI ÉVALUER SES ACTIONS ?

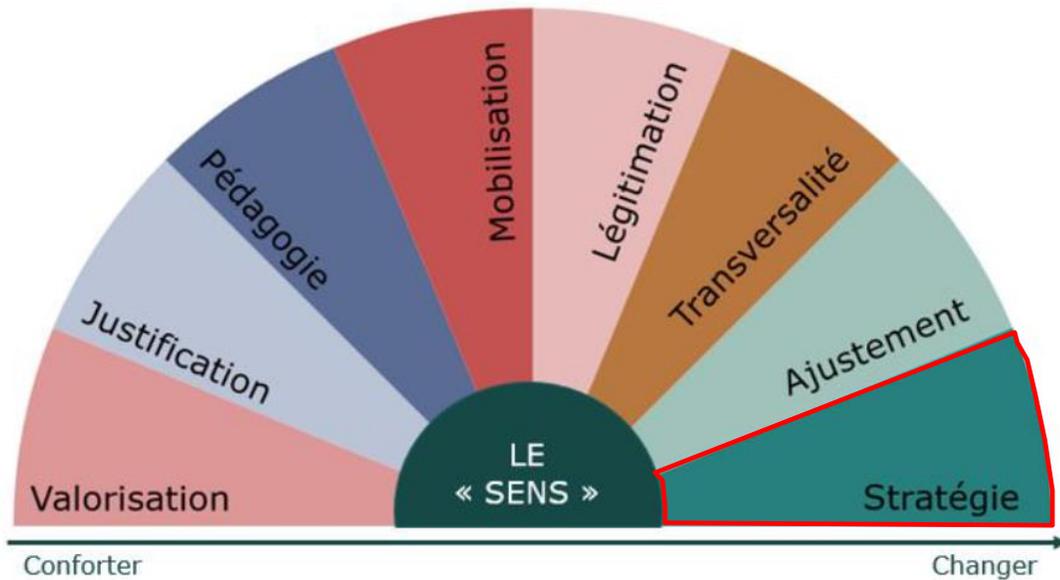
- LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE L'ÉVALUATION



Source : CNFPT et Société Française de l'Évaluation – Etude sur le rôle et les pratiques d'évaluation de l'action publique territoriale – octobre 2018

POURQUOI ÉVALUER SES ACTIONS ?

Les différentes fonctions de l'évaluation



□ La stratégie :

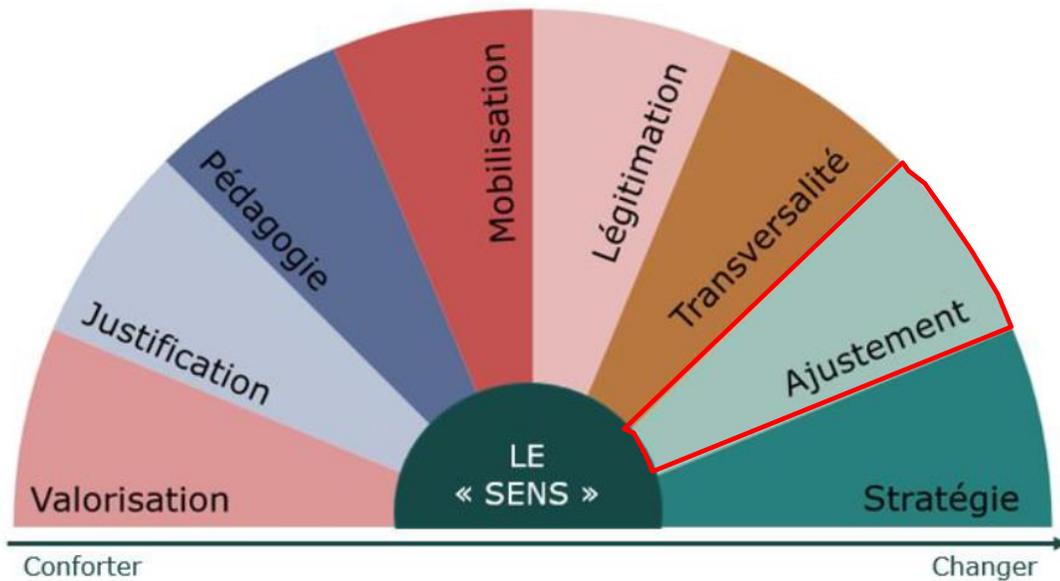
L'évaluation permet un questionnement de fond sur l'action, la démarche et la politique.

Son résultat peut conduire à la révision des objectifs ou la manière d'appliquer l'action, voire la suppression de cette action.

Source : CNFPT et Société Française de l'Évaluation – Etude sur le rôle et les pratiques d'évaluation de l'action publique territoriale – octobre 2018

POURQUOI ÉVALUER SES ACTIONS ?

Les différentes fonctions de l'évaluation



□ L'ajustement :

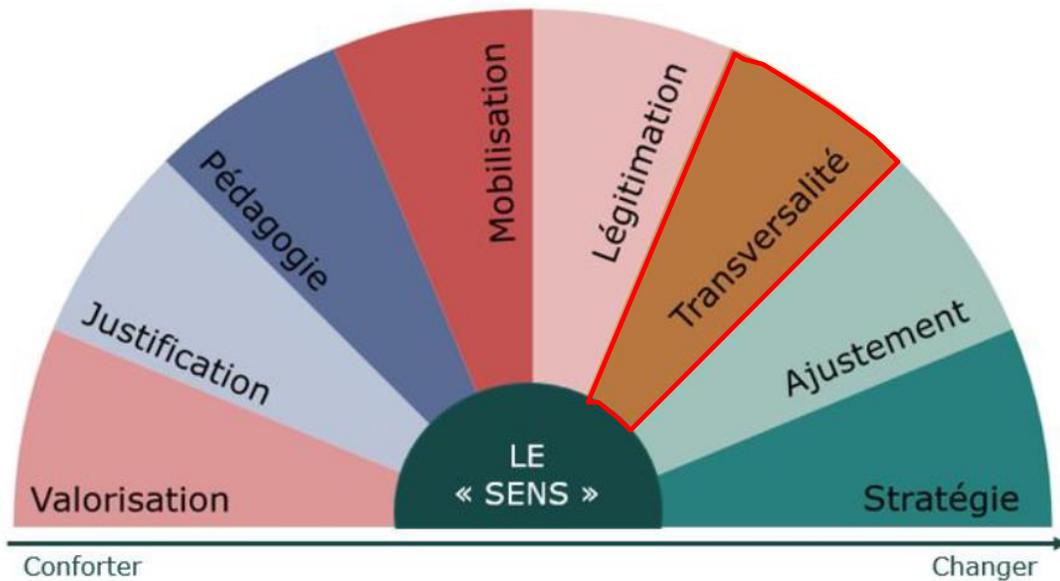
L'évaluation permet l'évolution de l'action par l'ajustement.

On peut ainsi parler d'un « processus d'amélioration continue ». Cela n'a pas vocation à modifier l'action mais plutôt à faire apparaître des points d'ajustement pour en augmenter l'efficacité.

Source : CNFPT et Société Française de l'Évaluation – Etude sur le rôle et les pratiques d'évaluation de l'action publique territoriale – octobre 2018

POURQUOI ÉVALUER SES ACTIONS ?

Les différentes fonctions de l'évaluation



☐ La transversalité :

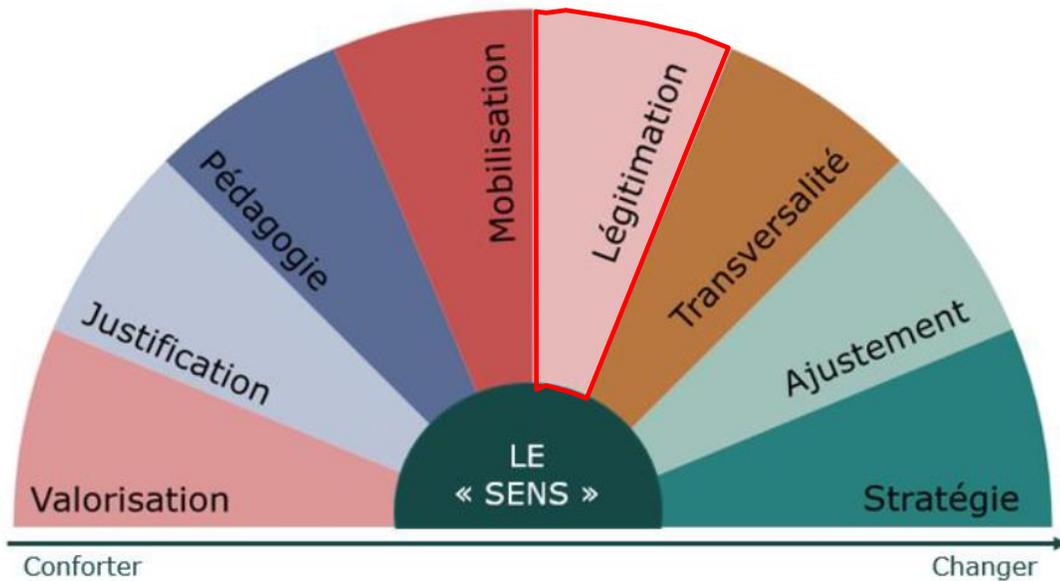
L'évaluation permet d'analyser la cohérence de l'action.

On va analyser si cette action est appliquée de manière identique dans l'ensemble des services et si son efficacité est la même partout.

Source : CNFPT et Société Française de l'Évaluation – Etude sur le rôle et les pratiques d'évaluation de l'action publique territoriale – octobre 2018

POURQUOI ÉVALUER SES ACTIONS ?

Les différentes fonctions de l'évaluation



□ La légitimation :

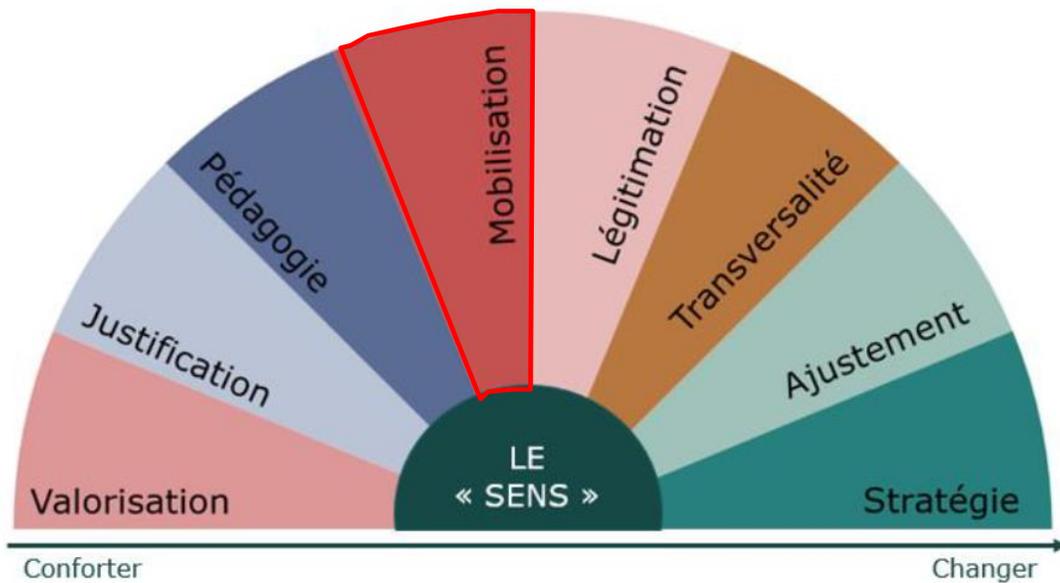
L'évaluation aide à légitimer certaines décisions.

Cela permet de justifier les changements en construisant un argumentaire objectif.

Source : CNFPT et Société Française de l'Évaluation – Etude sur le rôle et les pratiques d'évaluation de l'action publique territoriale – octobre 2018

POURQUOI ÉVALUER SES ACTIONS ?

Les différentes fonctions de l'évaluation



☐ La mobilisation :

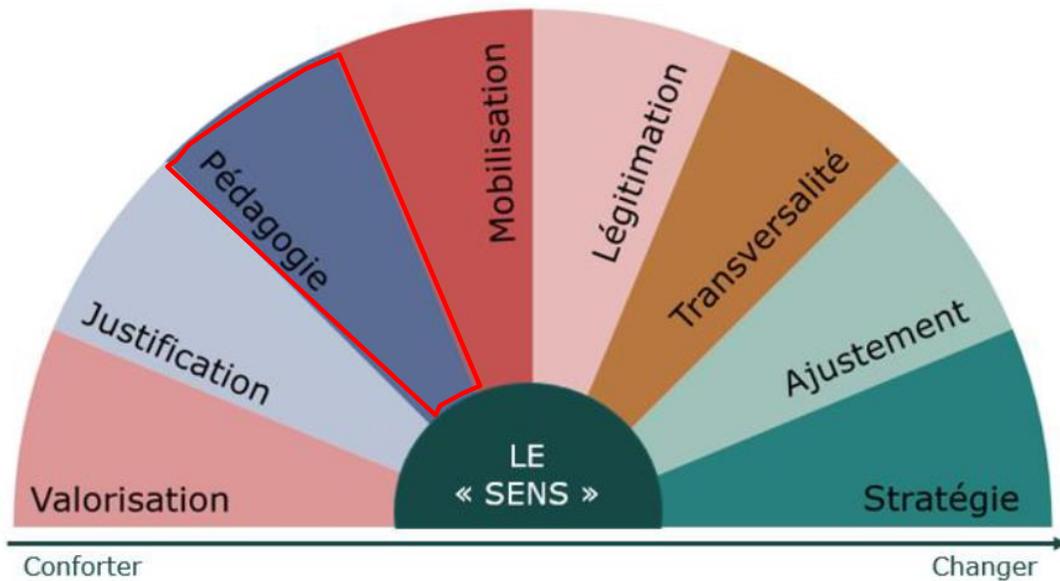
L'évaluation permet de mobiliser les acteurs autour d'un sujet.

Cela permet soit de valoriser les actions efficaces et justifier leur poursuite, mais peut également lancer une dynamique vers de nouvelles actions.

Source : CNFPT et Société Française de l'Évaluation – Etude sur le rôle et les pratiques d'évaluation de l'action publique territoriale – octobre 2018

POURQUOI ÉVALUER SES ACTIONS ?

Les différentes fonctions de l'évaluation



☐ La pédagogie :

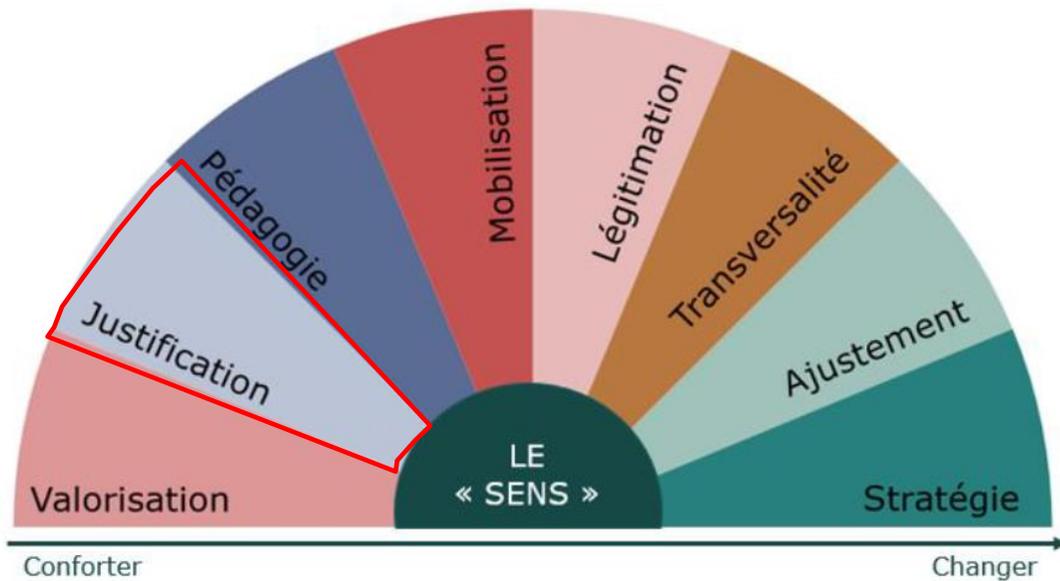
L'évaluation permet de mettre en avant la plus value et la nécessité de l'action auprès des acteurs.

L'évaluation permet d'expliquer ou réexpliquer le sens de l'action afin d'impliquer les parties prenantes (agents, service de la Direction par exemple).

Source : CNFPT et Société Française de l'Évaluation – Etude sur le rôle et les pratiques d'évaluation de l'action publique territoriale – octobre 2018

POURQUOI ÉVALUER SES ACTIONS ?

Les différentes fonctions de l'évaluation



☐ La justification :

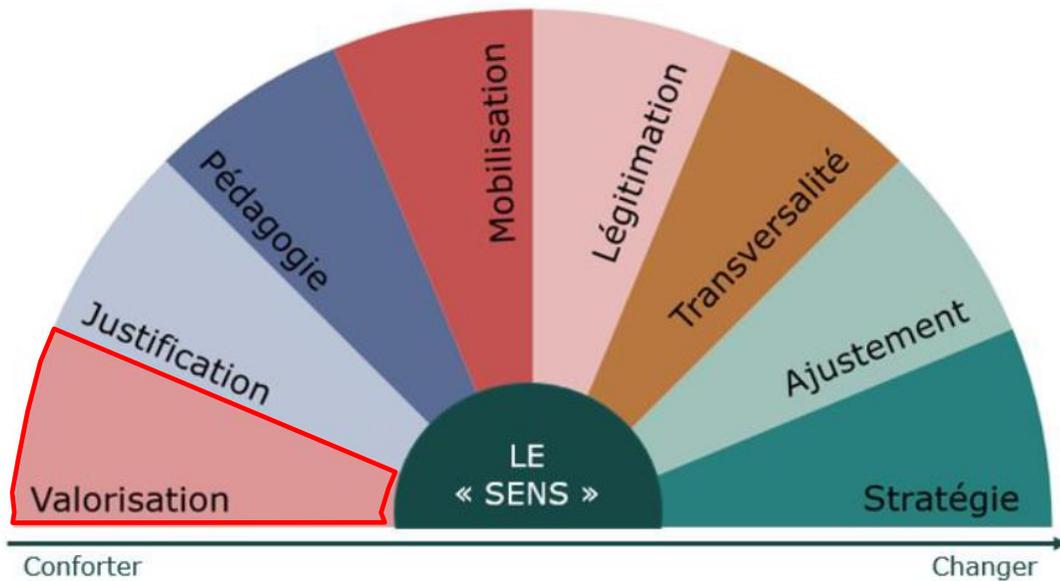
L'évaluation permet de justifier les moyens alloués aux actions de prévention.

Cela permet de justifier les budgets alloués et de plaider pour l'obtention de nouveaux.

Source : CNFPT et Société Française de l'Évaluation – Etude sur le rôle et les pratiques d'évaluation de l'action publique territoriale – octobre 2018

POURQUOI ÉVALUER SES ACTIONS ?

Les différentes fonctions de l'évaluation



☐ La valorisation :

La valorisation est une des actions premières de l'évaluation.

Cela permet d'illustrer les impacts positifs des actions de prévention à travers le temps et celles des actions achevées (dans une logique d'amélioration continue).

Source : CNFPT et Société Française de l'Evaluation – Etude sur le rôle et les pratiques d'évaluation de l'action publique territoriale – octobre 2018

POURQUOI ÉVALUER SES ACTIONS ?

- En prévention des risques professionnels, l'évaluation permet de :

- Ajuster le système de management de la santé et de la sécurité au travail

Améliorer le processus de gestion de la santé et sécurité au travail

- Objectiver les résultats

Faciliter le discours des préventeurs, s'assurer de l'efficacité d'un dispositif de protection et de prévention

- Alimenter les documents obligatoires

Définir le niveau de maîtrise des risques dans le Document Unique, établir le bilan SSTCT et le programme annuel de **prévention**

- Expérimenter avant de déployer l'action dans d'autres services

Favoriser l'innovation dans la collectivité



LES FREINS A L'EVALUATION

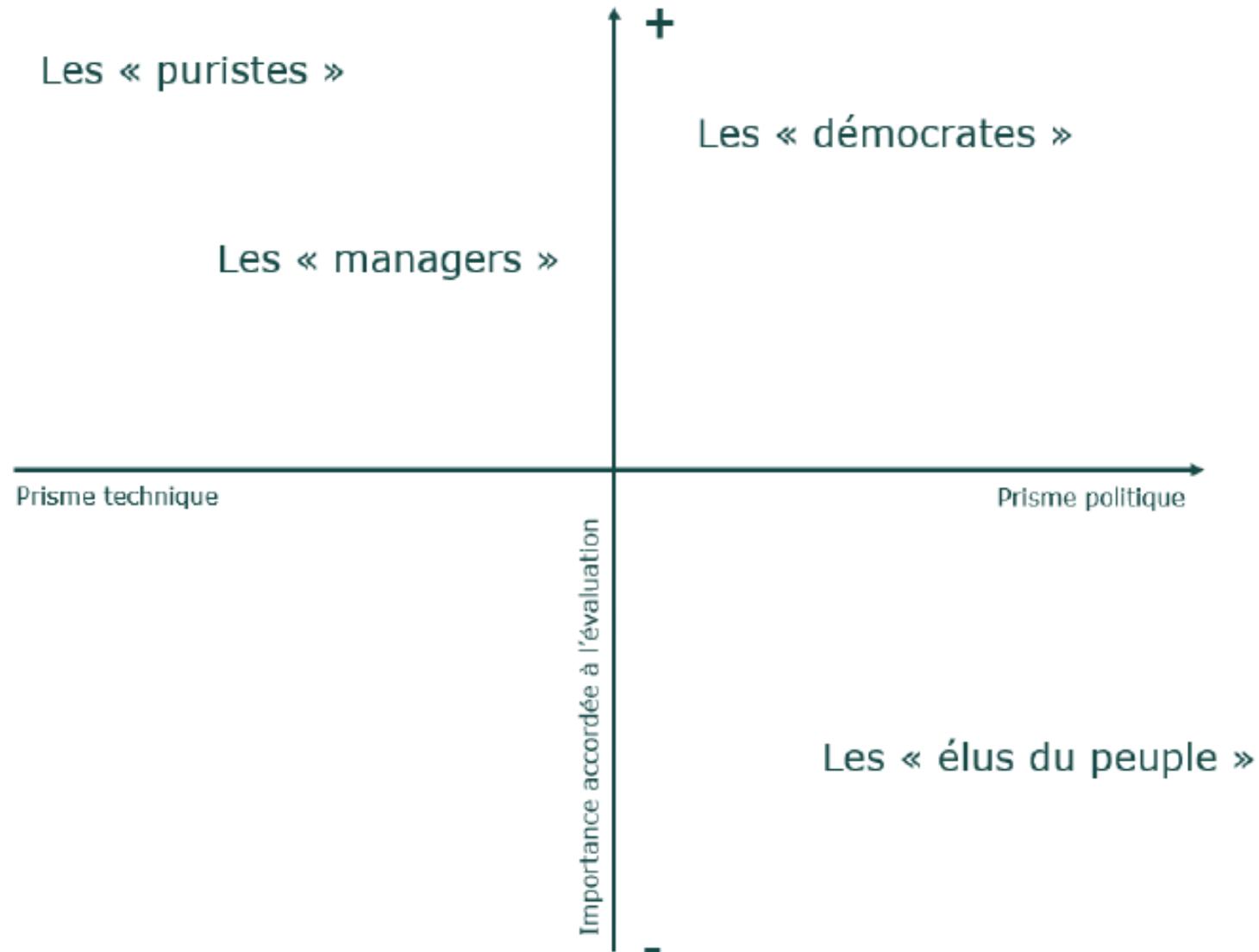
L'évaluation n'est pas perçue de la même façon par l'ensemble des acteurs.

Certains peuvent la considérer comme une ingérence dans leur travail ou dans le management de leurs équipes, ou comme une remise en cause de leurs compétences.

D'autres peuvent considérer qu'elle peut se poser en obstacle de leur politique/stratégie.

Des aspects méthodologiques peuvent également constituer des obstacles à la mise en place de l'évaluation : données inaccessibles, collectes complexes et/ou chronophage, absence de pilotage de l'évaluation, ...

A chacun sa vision de l'évaluation



Source : CNFPT et Société Française de l'Évaluation – Etude sur le rôle et les pratiques d'évaluation de l'action publique territoriale – octobre 2018



COMMENT METTRE EN PLACE UNE EVALUATION ?

QUE PEUT-ON EVALUER ?



- ❑ La mise en place d'une politique, d'une démarche, d'une action de prévention : selon l'échelle, le périmètre (changement d'organisation, mise en place d'un processus, application d'une procédure, ...).
- ❑ Des actions de réduction des expositions, via des mesures physiques (polluants et agents chimiques dangereux, bruits, vibrations, ambiances physiques de travail, ...).
- ❑ Les formations et la maîtrise des compétences des agents.
- ❑ La mise en place d'un équipement de travail : engins, machines, EPI.
- ❑ Les réaménagements et changements d'organisation des espaces de travail (déménagement, travaux, ...).

COMMENT LA METTRE EN PLACE ?

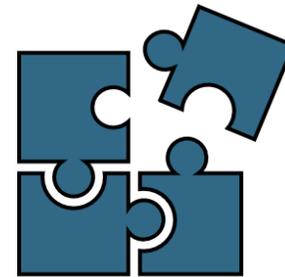
Définir les acteurs



Définir les moyens



Définir la méthode



Définir les outils



COMMENT LA METTRE EN PLACE ?

☐ Définir les acteurs :



CHSCT (futur CST)

Médecin du travail

Services supports (Bâtiment,
Finance, DRH, informatique, ...)

Agents concernés par
l'action

Conseillers de prévention

Experts extérieurs

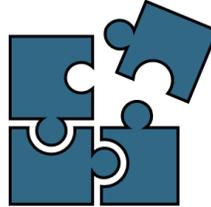
Encadrants concernés par
l'action

Assistants de prévention

Autorité territoriale

COMMENT LA METTRE EN PLACE ?

□ Définir la méthode :



- En s'appuyant sur des méthodologies et normes existantes.
- En adaptant les méthodologies au contexte de la collectivité, aux acteurs et aux moyens disponibles.
- En croisant les différentes approches (différences de perception).
- En utilisant les retours d'expérience des évaluations déjà réalisées.

COMMENT LA METTRE EN PLACE ?

□ Définir les moyens :



- Disponibilités des acteurs.
- Questionnaires et entretiens avec les agents.
- Mesures physiques.
- Observations de l'activité.
- Interventions d'experts.

COMMENT LA METTRE EN PLACE ?

□ Définir les outils :



- Agendas et plannings des acteurs.
- Logiciel de recueil de données (SIRH, formulaires, ...).
- Appareils de mesures (sonomètre, dosimètre, thermomètre, luxmètre, capteurs, etc.).
- Vidéos, photos...
- Salles de réunion, lieux d'échanges et de discussions.

COMMENT LA METTRE EN PLACE ?

Exemple : Evaluation quantitative par analyse des données.

- Nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles, typologie, nombres de signalements, d'alertes, etc.
- L'évaluation quantitative par l'analyse des données présente des limites : difficulté à mettre en avant le lien de causalité entre la performance SST et une action donnée.
- Nécessité d'être complétée par des évaluations qualitatives.

COMMENT LA METTRE EN PLACE ?

Exemple : Evaluation qualitative par des questionnaires et entretiens

- Changement d'organisation du travail : rythme scolaire, télétravail, ...
- Formation (à chaud et à froid).
- EPI et vêtements de travail (exemple : renouvellement de marché).
- Nouveaux équipements et matériels : pré-imprégnation, logiciels, véhicules.
- Exemple d'outils pour réaliser un questionnaire : GoogleForm, Framiform, ...
- Présentation de la méthodologie de mise en place et des écueils à éviter.
- Comment traiter les résultats : en fonction du nombre de participants, du nombre d'avis négatifs ...

COMMENT LA METTRE EN PLACE ?

Exemple : Evaluation quantitative par la métrologie

- Actions de réduction des expositions : bruit, polluants et agents chimiques dangereux, vibrations, ventilation et aération, luminosité.
- Réévaluation du risque après la mise en place des actions.
- Stratégie des mesures pour l'évaluation de l'efficacité.
- Vérifier si ce n'est pas à l'origine de nouveaux risques ou d'un déplacement du risque.

COMMENT LA METTRE EN PLACE ?

Exemple : Evaluation par un expert via l'analyse de l'activité (intervention ergonomique)

- Analyse d'activité de travail et d'utilisation
- Négociation de l'utilisation des résultats de l'évaluation
- Négociations avec le groupe projets des indicateurs d'évaluation et de leur seuil

- Tableau de suivi des recommandations
- Critères négociés suivis et utilisés pour poursuivre ou arrêter le projet

- Utilisation de la stratégie formulée pour décider de la performance de l'intervention
- Utilisation des seuils négociés pour évaluer le projet
- Questionnaire de satisfaction

Evaluation tout au long de l'intervention

Evaluation au début de l'intervention

INTERVENTION

Evaluation à la fin de l'intervention

COMMENT LA METTRE EN PLACE ?

Exemple : Analyse avec la méthodologie de l'OPPBTTP « approche économique de la prévention »

- Recueillir des données (données « prévention » et données financières).
- Observer et réaliser des entretiens avec les agents.
- Analyser l'ensemble des données obtenues via une matrice des coûts avant/après.

ATELIER

Consignes :

- Par groupe
- Choisir une action de prévention à évaluer
- Remplir le tableau « Etude de cas – Evaluation d’une action de prévention en collectivité »
- Un rapporteur par groupe pour la correction

CONCLUSION

- L'évaluation peut (doit) être intégrée à toute politique, démarche ou action de prévention.
- L'évaluation gagne à être coconstruite avec l'ensemble des parties prenantes.
- L'évaluation permet de donner du sens aux actions de prévention.
- Plusieurs méthodes d'évaluation existent. Il n'existe pas une seule bonne méthode ;

La méthode d'évaluation doit être définis « sur-mesure »

POURQUOI ET COMMENT ÉVALUER SES DÉMARCHES ET SES ACTIONS DE PRÉVENTION

JEUDI DE LA PRÉVENTION – 15 SEPTEMBRE 2022

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

CIG petite couronne

